# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL —NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 9 JUILLET 1849.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISS,
N. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 9 JUILLET 1849.


AVIS.

LES PERSONNES ont autorisé à recevoir ou accorder crédit pour les propriétaires de l'Abeille, savoir: M. B. Duverger, notre fondeur de lettres; MM. F. Morton Clark et De La Neuville, gérants.

Nouvelle-Orléans, 3 avril 1849.

MAGNE & WEISS.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR:
ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES:
LOUIS BORDELON.

CONGRES,
PREMIER DISTRICT:
O. P. JACKSON.

DEUXIEME DISTRICT:
CHARLES M. CONRAD.

D'TOURNAMENT DE FONDS.—Nous avions entendu parler de certains bruits relatifs à M. Jacques Dupassans, ancien payeur de la Banque des Artisans, mais nous nous refusions à y croire. Aujourd'hui nous sommes forcés de nous rendre à l'évidence. M. Dupassans venait d'être nommé caissier lorsqu'on a découvert un déficit de $15,000 dans ses comptes. Il y a déjà neuf mois que des recherches ont commencé à la Banque des Artisans. Lundi de la semaine dernière, M. Dupassans envoya ses clés à la Banque, en donnant pour indisposition le retenir chez lui. Le conseil ayant reçu la visite d'un directeur qui voulait vérifier ses comptes, M. Dupassans ne reparut à la Banque que le lendemain, accompagné de M. Bernaud, courtier, rue St Louis, qui a déclaré qu'il avait prêté une somme de $15,000 à M. Dupassans, et qu'il ne voulait pas s'expliquer sur l'emploi de cette somme. Il n'est pas exact, comme l'a dit hier un journal, qu'il avait saisie une maison dans la rue Bourbon, entre Dauphine et Burgundy. Cette maison a un autre propriétaire et n'est d'ailleurs hypothéquée que pour $5,000 à la Banque Commerciale.

M. Dupassans n'a pas été revu depuis jeudi. Vendredi, il y eut une réunion des directeurs de la Banque des Artisans, à l'issue de laquelle le président a fait le recorder Baldwin qui a pris en délibérement de tous comptes à payer. Un mandat d'arrêt a été émis contre lui, et on assure que, dans ses recherches de ce jusque ont été vaines jusqu'à ce moment. M. Dupassans a probablement quitté la ville.

Il est sûr de certaines dépenses les premières malversations remontent à l'année 1845. La nouvelle que le caissier de la Banque des Artisans avait fait aux lois de l'honneur et de la probité a trouvé d'abord le public incrédule, tant chacune que l'on accusait était estimée et aimée. Le jeune homme a cette nomme par acclamation aux fonctions les plus importantes de la Banque. Il n'est au moment où il a été nommé, une haute position qui lui fût refusée, et il n'a pu se soustraire par la fuite à la vindicte publique.

NOUVELLES D'EUROPE

La mer a enfin nous apporte nos journaux et nos lettres par l'*Hibernia*. Nous les avons parcourus à la courbution, comme on voit, et en extrayant nos colonnes.

Il y a de nouvelles de Londres, Liverpool, au moins de quelques jours seulement, des détails que ne publierons pas aujourd'hui.

Le 3 Juillet, le président de l'Assemblée nationale a été nommé consul à Brême.

On croit que l'hon. JOSEPH R. INGERSOLL, de la Pennsylvanie, remplacera M. Bagby à l'ambassade de Russie.

LE CHOLÉRA A MONTREAL.—Le choléra vient de faire son apparition à Montreal. Plusieurs cas se sont déclarés dans cette ville et le Canada. Sa présence a constaté trois décès.

## FRANCE.

### EVENEMENS DU 13 JUIN.

Une grande manifestation des adversaires du gouvernement a eu lieu le 13 juin à Paris. Des deux heures du matin, dit la *Patrie*, des rassemblements assez considérables se sont formés sur les environs du Château d'Eau pour la manifestation annoncée par quelques journaux.

Vers une heure et demie, le rassemblement s'est formé en colonne, et a descendu le boulevard, sur l'Assemblée, en distinguant ça et là quelques uniformes de garde nationale; partout sur le passage de la colonne les boutiques se fermaient; les curieux répandus sur le trottoir se faisaient sur la manifestation que le silence, ou des signes non équivoques de surprise ou d'indignation.

A une heure, plusieurs régiments de cavalerie ont défilé sur le pont de la Concorde et ont pris les positions qui leur étaient assignées.

"La garde nationale s'est réunie en même temps dans toutes ses quartiers, et vers une heure chaque légion, sous les armes, est venue se mettre à la disposition du general en chef. La garde nationale a prit immédiatement les positions qui lui ont été fixées.

"La colonne ayant trouvé une force imposante sur la place de la Madeleine, a voulu passer en avant en proférant des cris séditieux.

"A ce moment, quelques charges de cavalerie ont eu lieu, que ont jeté la confusion dans la colonne; le désordre s'est mis dans les rangs, et, gagnant de proche en proche, il s'en est suivi une véritable panique, la fuite de laquelle les débris de la colonne se sont répandus dans les rues adjacentes, en criant: *Aux armes!*

"Nous regrettons vivement d'avoir à constater que quelques gardes nationaux égarés, il est vrai en petit nombre, aient repété ces cris, qui ont trouvé sans écho au milieu de la population.

"Immédiatement après la dispersion de la colonne, les régiments d'infanterie et de cavalerie qui l'avaient poussée devant eux, se sont répétés sur la place de la Concorde, pour empêcher les barricades de se former, et se sont emparés de toute la ligne des boulevards.

"De forts pelotons d'infanterie et de cavalerie se sont réunis aux pelotons de gardes nationaux placés aux angles de chaque rue, pour empêcher les groupes de se reformer et les barricades de se reconstruire; des soldats et des gardes nationaux sont embusqués dans les maisons que l'on considère comme les points stratégiques les plus importans.

"A l'heure où nous écrivons, cinq heures, le président de la République, suivi d'un nombreux état-major et d'une escorte de dragons, parcourt les boulevards."

Voici le récit de l'*Evénement*:

" Onze heures.

" La place du Château-d'Eau, d'abord désertée, se garnit d'ouvriers en blouses et de jeunes gens; les gardes nationaux y sont en minorité et sans armes. Quelques officiers, un ou deux officiers supérieurs se sont remarquer dans les groupes.

" Onze heures trois quarts.

" M. Lacrosse, ministre des travaux publics, arrive à cheval, avec deux officiers d'état-major et deux gardes républicains. Il apporte des paroles de conciliation. On l'entoure, on le supplie de ses officiers qui l'accompagnent; on crie autour de lui: Vive la Constitution! vive la République romaine! on lui dit de répondre: a ce cri. Ses habits sont déchirés. M. Lacrosse n'a pu que difficilement gagner une maison voisine.

" De temps en temps des groupes se dispersent, sur l'annonce que l'Assemblée ne tient pas séance aujourd'hui. Le plus grand nombre persiste."

" Midi et demi.

" On forme les rangs. Les premières files comptent un colonel, un chef de bataillon et quelques officiers de la garde nationale; elles s'alignent sur vingt de front et occupent presque toute la largeur du boulevard; après les vingt ou trente premières files, la démonstration s'avance par cinq personnes à la fois et marche avec un certain ordre, aux cris de Vive la Constitution! vive la République!

" Au moment où elle passe devant le passage Jouffroy, où siége la Société des Amis de la Constitution, les cris et les applaudissements redoublent.

" Les délégués des Ecoles, en petit nombre et perdus au milieu des blouses, sont précédés d'une bannière.

" Au moment où cette bannière arrive au passage de l'Opéra, un sauve-qui-peut général vide en quelques instans les boulevards."

" Voici ce qui s'était passé du coté de l'Assemblée nationale:

" La place de la Concorde, parsemée de groupes inoffensifs, avait été occupée à une heure par un régiment de lanciers qui avait dispersé la foule, mais avec beaucoup de modération, et s'était rangé de front à l'entrée de la rue Nationale, vis à vis de la Madeleine, et avait barré la place.

" Tous les abords du Palais-Législatif avaient été en même temps formidablement entamés par un régiment de dragons et deux régimens de cuirassiers. Toutes ces troupes, en tenue de guerre, manœuvraient en maîtres, lourages et gamelles attachées aux selles.

" Tout un régiment de dragons tenait la rue de la Paix.

" Lorsque la tête de ce qu'on appelle la *manifestation* a qu'elle a dépassé la rue de la Paix, le régiment de dragons s'est tout à coup ébranlé au galop et a coupé en deux le cortège.

" Par masses, les dragons, tournant à droite, vers le boulevard Montmartre, et à gauche, sur le boulevard des Capucines, a refoulé des deux côtés la foule dans les rues adjacentes.

" Les cris: Aux armes! jetés par les fuyards, ne trouvaient aucun écho. En revanche, tous répétaient avec eux: " Vive la République! vive la Constitution!"

" Le général Changarnier et son état-major, en deux, les lanciers et les chasseurs d'Afrique n'ont pas cessé depuis de parcourir sont au pas, sont au grand trot les boulevards, dispersent les groupes et maintenant sur tous les points la libre circulation."

" Les chasseurs d'Afrique sont accourus à remise sur le boulevard Montmartre, au moment où un omnibus était dételé, et allait être renversé. La présence de la troupe a délivré le conducteur.

" Un garde républicain en ordonnance venait d'être entouré et n'avait dû qu'à la vitesse d'un cheval d'échapper.

" Le général Changarnier suivait de près les chasseurs d'Afrique, en tête d'un escadron du 2e de dragon; au moment où il arrivait à la hauteur de la rue Neuve-Vivienne, un coup de fusil parti, dit-on, par accident, a excité une sorte d'émoi.

" On dit, mais nous n'avons pu vérifier le fait, que des coups de fusil ont été tirés sur le général Changarnier à la hauteur du Gymnase.

" Lorsque le général a repassé devant le passage Jouffroy, où se trouvent à la fois le bureau du journal le 10 *Décembre* et le cercle des Amis de la Constitution, on crait d'un côté: Vive l'ordre! vive Napoléon! de l'autre côté: Vive la Constitution!

" 2 heures 1/4. Des rapports de police annoncent qu'une boutique d'armurier a été pillée rue Jocquelet, et que les auteurs se sont dispersés dans tous les sens en emportant les armes.

" L'artillerie de la garde nationale va, dit-on, être dissoute.

" La manifestation, pendant sa marche, a pu compter jusqu'à douze convois funèbres, attendant, à l'extrémité des rues qui débouchent sur le boulevard, que le défilé se soit écoulé pour poursuivre leur route vers les cimetières.

" N'aurait-on pas dû comprendre cette éloquente sommation de la Providence.

" La garde nationale avait été convoquée, sans rappel et à domicile. La troupe n'occupait pas seulement les rues, mais les balcons du coin des rues.

" Après la dispersion de la manifestation, les représentans dans la Montagne, revêtus de leurs écharpes, et accompagnés de la *légion d'artillerie*, se sont rendus au Conservatoire des Arts-et-Métiers.

Quatre heures et demie.

" Le 24 de ligne, avec M. Pierre Bonaparte en tête, marche, aux cris de: Vive l'ordre! Vive la Constitution! sur les *Arts-et-Métiers*.

6 heures.

" Un fiacre, escorté d'un bataillon de chasseurs de Vincennes, descend le boulevard.

" M. Felix Pyat est une autre personne occupent le fond de la voiture.

" On ajoute que ces deux représentans ont été arrêtés au Conservatoire des Arts-et-Métiers.

On lit dans la *Tribune des peuples*:

"Deux représentans de la Montagne, MM. Magne et Mignot, ont été arrêtés au Conservatoire des Arts-et-Métiers avec une cinquantaine d'officiers de la garde nationale."

Vers quatre heures, la tranquillité était tellement complète que le président de la République, entouré d'un nombreux état-major et suivi d'un régiment de dragons, a pu faire une promenade sur les boulevards.

*Neuf heures du soir.*—Les boulevards sont occupés par la garde nationale et la troupe, qui interceptent la circulation à la hauteur de toutes les rues importantes. Les barricades qui, à l'angle des carrefours Montmartre, St Denis, Saint Martin servent de corps de garde aux troupes dont on voit briller les armes à tous les étages.

L'artillerie est installée au Château-d'Eau et sur la place de la Bastille; elle est gardée militairement comme de vrai l'ennemi. Nous parcourons les rues du faubourg Saint-Antoine, du faubourg du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis; la foule est assez grande autour des points occupés par la force armée, partout ailleurs elle est clair-semée, curieuse, agitée; elle s'étonne de tout, elle ne s'indignée de l'énorme déploiement de forces qui couvre Paris.

*Minuit.*—L'état de Paris, à l'heure où nous écrivons ces lignes, est parfaitement calme. La garde nationale est quitté les grands centres de leurs réunions. On a pu faire occuper quelques débouchés de rues. On ne rencontre sur les grandes voies de communication, que quelques groupes isolés, fort peu nombreux et parfaitement inoffensifs.

Les principaux points, le Pont-Neuf, le Pont-au-Change, le pont Saint Michel, le Pont Notre-Dame, et le pont de la Concorde sont occupés, et se sont tous et de nuit par la troupe. Des patrouilles mobiles les parcourent d'une extrémité à l'autre. Ce genre de surveillance est principalement établi sur les points qui donnent accès à la préfecture de police." Les patrouilles des gardes nationaux, combinées avec celles de la ligne, silionnent les grandes comme les petites rues. Les points importans de la capitale, occupés pendant la journée, seront gardés toute la nuit par la troupe. Des feux de bivouac sont allumés de tous côtés.

On assure que MM. Ledru-Rollin, Bocheet et Rattier se trouvaient au Conservatoire des Arts et Métiers, parmi les représentans qu'on est venu pour arrêter, mais qu'ils sont parvenus à s'évader.

### Assemblée legislative.

Nous lisons dans la *Presse*:

L'ordre du jour de l'Assemblée législative n'avait point indiqué de séance publique pour aujourd'hui, (13 juin.) Mais à raison des circonstances, M. le président a jugé nécessaire de réunir immédiatement cette Assemblée sur les environs du Château d'Eau pour la manifestation annoncée par quelques journaux.

Vers une heure et demie, le rassemblement s'est formé en colonne, et a descendu le boulevard, sur l'Assemblée, en distinguant ça et là quelques uniformes de garde nationale; partout sur le passage de la colonne les boutiques se fermaient; les curieux répandus sur le trottoir se faisaient sur la manifestation que le silence, ou des signes non équivoques de surprise ou d'indignation.

A une heure, plusieurs régiments de cavalerie ont défilé sur le pont de la Concorde et ont pris les positions qui leur étaient assignées.

"La garde nationale s'est réunie en même temps dans toutes ses quartiers, et vers une heure chaque légion, sous les armes, est venue se mettre à la disposition du general en chef. La garde nationale a prit immédiatement les positions qui lui ont été fixées.

"La colonne ayant trouvé une force imposante sur la place de la Madeleine, a voulu passer en avant en proférant des cris séditieux.

"A ce moment, quelques charges de cavalerie ont eu lieu, que ont jeté la confusion dans la colonne; le désordre s'est mis dans les rangs, et, gagnant de proche en proche, il s'en est suivi une véritable panique, la fuite de laquelle les débris de la colonne se sont répandus dans les rues adjacentes, en criant: *Aux armes!*

" Nous regrettons vivement d'avoir à constater que quelques gardes nationaux égarés, il est vrai en petit nombre, aient repété ces cris, qui ont trouvé sans écho au milieu de la population.

" Immédiatement après la dispersion de la colonne, les régiments d'infanterie et de cavalerie qui l'avaient poussée devant eux, se sont répétés sur la place de la Concorde, pour empêcher les barricades de se former, et se sont emparés de toute la ligne des boulevards.

" De forts pelotons d'infanterie et de cavalerie se sont réunis aux pelotons de gardes nationaux placés aux angles de chaque rue, pour empêcher les groupes de se reformer et les barricades de se reconstruire; des soldats et des gardes nationaux sont embusqués dans les maisons que l'on considère comme les points stratégiques les plus importans.

" A l'heure où nous écrivons, cinq heures, le président de la République, suivi d'un nombreux état-major et d'une escorte de dragons, parcourt les boulevards."

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

ARRÊTÉ.

Vu les art. 104 et 105 de la Constitution, lesquels sont ainsi conçus:

"Art. 104. La force publique est essentiellement obéissante.

" Nul corps armé ne peut délibérer.

"Art. 105. La force publique, employée pour maintenir l'ordre à l'intérieur, n'agit que sur la réquisition des autorités constituées suivant les règles déterminées par le pouvoir législatif."

Vu les articles 1 et 7 de la loi sur la garde nationale, du 22 mars 1831, lesquels sont ainsi conçus:

"Art. 1er. Toute délibération prise par la garde nationale sur les affaires de la République, du département ou de la commune, est une atteinte à la liberté publique et un délit contre la chose publique et la Constitution.

"Art. 7. Les citoyens ne pourront ni prendre les armes, ni se rassembler en état de garde nationale sans l'ordre des chefs immédiats, ni celui de donner cet ordre sans une réquisition de l'autorité civile, dont il sera donné communication à la tête de la troupe."

Vu le loi du 7 juin 1848, sur les attroupements, considérant que des convocations illégales ont été adressées à la garde nationale en différens quartiers; que les auteurs de ces convocations, comme ceux qui y obéiraient, et qui, hors des conditions de la loi, se réuniraient, seraient en contravention avec les lois précitées;

Arrête:

L'autorité publique est chargée de veiller à l'exécution des dispositions de la Constitution et des lois précitées, et de dissiper, au besoin par la force, toute réunion, rassemblement ou attroupement qui, après avertissements et sommations regulièrement données, persisteraient dans leur révolte contre la loi.

Fait à Paris, le 13 juin 1849.

Le ministre de l'intérieur,
Signé: DURAND.

NOUVELLES DIVERSES.

—On lit dans l'*Evénement*:

"Le président de la République vient de consacrer une somme de sept mille francs au soulagement des familles nécessiteuses du département de la Seine, frappées de l'épidémie.

—On avait annoncé hier la mort du général Rapatel, et l'honorable général était présent à la séance. Mais nous pouvons donner comme positive la mort d'un autre général, M. Gazan, ancien directeur du personnel au ministère de la guerre.

—On lit dans la *Patrie*:

"Par décret du président de la République sur le rapport du ministre de la guerre, M. le maréchal Bugeaud sera inhumé aux invalides, où repose l'empereur et tant d'illustrations militaires."

On lit dans le *Moniteur du soir*:

"M. le général de division Magnan vient d'être chargé provisoirement du commandement en chef de l'armée des Alpes."

On écrit de Toulon, le 6 juin:

"Le plus grand mouvement continue à régner dans notre port. L'escadre se ravitaille, et les vaisseaux se rendent aux îles d'Hyères inexorable qu'ils sont prêts. Déjà le *Jupiter* s'y trouve, et dans deux ou trois jours l'*Hercule*, l'*Ulysse*, le *Rezable* vont le rejoindre. La plus grande activité règne à Toulon pour le transport des troupes."

"La rade est couverte de bateaux à va; eur qui journellement vont et viennent pour porter des troupes et des approvisionnemens. Ma heureusement, les provisions manquent très souvent, surtout le biscuit. Cette expédition nous coûtera bon, car on est obligé pour les transporter, de frêter des bâtimens marchands à Marseille, qui ne coûtent pas moins de 50,000 fr., sans compter les frais de remorquage."

—Le choléra sévit à outrance dans la banlieue de Paris et les villages les plus voisins. Meudon, Sèvres, Le Val-Fleury, les parents surtout, en offrent tout. Les maisons de campagne, si fréquentées d'ordinaire dans ces contrées, commencent à devenir désertes. On s'éloigne surtout du Bas Meudon, et des autres régions où le voisinage de la Seine complique l'épidémie d'une fièvre qui ajoute encore à son intensité.

—Un certain nombre de représentans ont déposé une proposition relative aux frais de représentation du président de la République. En voici le texte:

"L'allocation de la somme de cinquante mille francs inscrite sont ces bases par mois et frais de représentation du pouvoir exécutif, sera et demeurera supprimée à partir du 1er juillet 1849."

—On lit dans la *Gazette des Tribunaux*:

"Par ordre du ministre de la justice, des poursuites sont dirigées contre les auteurs et signataires de divers manifestes publiés ce matin par les organes de la presse socialiste."

—Au moment où le brave général Changarnier arrivait sur le boulevard, à la hauteur de la rue Grange-Batelière, un coup de pistolet a été tiré sur lui, c'était le second, par un homme en blouse. Le tueur de Vincennes s'est aussitôt précipité sur cet homme et l'a coupé d'un coup de baïonnette.—Bien joué.

BULLETIN DU CHOLERA.

On lit dans l'*Union médicale*:

"Commençons par constater que depuis le brusque abaissement de température qui a rendu l'air froid et pluvieux, le cours de l'épidémie a suivi constamment une marche décroissante. Cette journée du 8 juin marque, dans l'épidémie actuelle, car, à aucune époque, le nombre des décès n'a été aussi considérable dans les hospitaux de Paris; et nous en croyons des renseignemens assez exacts, pour dire que l'épidémie se sévit plus cruellement en ville. Heureusement les jours suivans, les 9 et 10 juin, l'épidémie est entrée dans une voie de diminution, grâce à l'abaissement de température nous l'attendrer de voir se prolonger pendant quelques jours.

"Dans les hospices, la Salpetrière, comptait, elle seule pour 160 nouveaux cas. Dans les hôpitaux, l'Hôtel-Dieu est toujours le plus chargé; le nombre malade y a été pour 168 nouveaux cas, l'hôpital St-Louis pour 146. Ce n'est au sujet de la diffusion dans l'épidémie au voisinage de ces deux derniers établissemens, c'est-à-dire dans le quartier Saint-Marceau, dans les quartiers Saint-Antoine et Saint-Denis, que la ville St-Antoine continue à être proportionnellement plus protégé, ainsi que le prouve le chiffre un peu élevé des réceptions dans les hôpitaux Saint-Antoine, Lariboisière, Marguerite, Popincourt.

"Nous n'avons pas encore de renseignemens assez nombreux pour savoir si l'épidémie, en même temps qu'elle a restreint un peu ses ravages, a perdu de son intensité, mais ce que nous pouvons dire, c'est que le nombre des cas graves n'est pas aussi considérable qu'on l'a dit, et que si on a eu à déplorer un aussi grand nombre de décès, cela tient surtout à ce que plusieurs malades, ou n'ont pas réclamé les secours de l'art, ou bien ne les ont pas réclamés en temps utile."

—Les restes du maréchal Bugeaud ont été placés hier soir dans un cercueil de plomb, avec tous les insignes de sa dignité militaire. L'épée d'honneur qui lui fut donnée par les habitans de l'Algérie, et une boîte contenant ses états de service; puis, le cercueil a été scellé en présence de la famille et des amis de l'illustre défunt, M. le colonel Feray, du 7me lanciers, son gendre; M. de Salvandy, ancien ministre; M. Nau de Champlouis, ancien préfet de la Côte-d'Or; M. Achille Vigier, ancien pair, les généraux Baraguay-d'Hilliers, Bedeau et de Bar; MM. Geny de Bussy, Victor Foucher, procureur de la République; Ladvocat, ancien député; Maigne, maître des requêtes au conseil d'Etat, et Rochet, commandant général à Tanger.

Le cercueil, transporté aux Invalides par une voiture des pompes funèbres, a été reçu par M. le curé des Invalides, qui a répondu par une touchante allocution sur cette mort désastreuse, à quelques paroles de M. l'abbé Sibour, qui conduisait le convoi. Le général Petit, accompagné de tous les officiers et d'une grande partie des invalides, présidait à cette triste réception; il a prononcé le discours qui suit:

"Messieurs, au nom et par ordre de M. le gouverneur de l'Hôtel des Invalides, frère de notre ministre et empereur, nous recevons le corps que vous nous apportez de l'illustre maréchal Bugeaud d'Isly, de ce grand homme de guerre et si digne citoyen, dont un décret du gouvernement de la République a prescrit l'inhumation dans les caveaux de notre église.

Les sentimens douloureux que la famille de M. le maréchal, la France et l'armée éprouvent de cette mort cruelle et si insoudée, sont vivement partagés par notre gouverneur et tous les militaires, invalides, et nous pensons tous que dans ces temps de calamité publique, aucune perte plus sensible ne pouvait affliger notre patrie déjà assaillie, et qui avait tant besoin de conserver un si digne et si habile défenseur.

"Honneur soit rendu à sa mémoire!"

Les restes du maréchal, placés d'abord dans une chapelle ardente, où la prière des morts a été dite par les prêtres et répétée par tous les vieux soldats, ont été ensuite descendus dans un caveau, où ils reposent jusqu'à ce que le jour de la cérémonie funèbre soit définitivement fixé.

## ITALIE.

AFFAIRES DE ROME.

Le général Oudinot a reçu, le 1er juin, l'ordre formel d'attaquer Rome. Il a aussitôt fixé la reprise des hostilités au 4, mais manquant à la parole donnée, il a commencé les opérations dès le 3 au matin.

Le *Moniteur romain* public, dans sa partie officielle, un bulletin très sommaire des divers engagemens qui ont eu lieu aux portes de Rome le premier jour de la reprise des hostilités. Voici ce bulletin:

"*3 juin, six heures et demie du matin.*—Les nôtres couvrent les murs; l'ennemi fait un feu de mousqueterie. Monte-Mario, Villa-Maffei, depuis la Porte Pertuse sont armés; il y a de la cavalerie à Acquafredda. Aux forts Saint-Pancrazio, l'ennemi n'a pas de canons. Les tirailleurs français sont à la villa Panfili.

" En ce moment, un canon français arrive à la villa Panfili. Le feu est tout entier dirigé contre la ville.

"*Sept heures.*.... Sous la villa Panfili, les nôtres emportent une barricade faite par les Français; l'ennemi est en faite; il y a des morts et des blessés.

"*Sept heures et demie.* Nous avons repris les positions vers la porte Saint-Pancrazio.

"*Huit heures trois quarts.* Le canon de troisième et quatrième fortifications a dispersé les tirailleurs français portés à la villa Panfili.

"*Huit heures trois quarts.* Le canon de Porta-Angelica fait feu sur Monte-Mario.

" *10 heures.*—Le feu continue à la porte Portese.

" *10 heures 1/4.*—On voit peu de Français sur Monte-Mario; ils sont tous embusqués sur pied de ce raoint, que les nôtres attaquent du côté de Porta-Angelica.

" *10 heures 1/2.*—A la porte Saint Pancrazio, le feu du canon et de la mousqueterie continue avec vivacité.

" *10 heures 50 minutes.*—Au château de Carpegna, on voit un corps de Français en retraite

" *11 heures.*—Les deux aides-de-camp de Garibaldi, Masina et Daverio, sont blessés, le premier légèrement.

" Les Français sont foudroyés par nos batteries à la porte Saint-Pancrazio.

" *Midi 1/4.*—Les Français quittent la villa Maffei. Un bataillon se dirige du côté de la villa Panfili.

" L'attaque continue avec vivacité. Les nôtres conservent avec avantage toutes les positions.

" *7 heures 1/2.*—Un régiment divisé en trois corps, part du Monte-Mario: l'un pour Acqua Traverso, l'autre pour Tor di Quinto, le troisième se dirige vers Ponte-Molle.

" *Le feu a continué sans avant dans la nuit.* La perte a été grande des deux côtés, mais trois fois plus forte du côté de l'ennemi.

" Depuis midi, l'engagement commencé par une surprise de nos avant-postes à la villa Panfili, n'a pas discontinué au même endroit, plusieurs fois prise et reprise par les Français et par les nôtres.

" L'ennemi n'a pas qu'un seul point à attaquer, a relevé plusieurs fois ses bataillons, les nôtres sont toujours à leur poste, soutenus par ce courage désespéré qui ne peut laisser aucun doute sur l'issue de la lutte.

" Le terrain des collines est couvert de braves Français morts ou mourans; nos ambulances ont reçu quelques-uns de nos braves officiers, hélas! trop prodigues de leur sang."

Le colonel Manara a adressé à l'Assemblée la dépêche suivante:

" Les nôtres ont fait des pertes sensibles, à cause de l'élan avec lequel ils se sont jetés sur l'ennemi.

" Plus de dix fois, l'ennemi a été chargé à la baïonnette. Dans mon régiment seul, 200, dont 15 officiers, ont été mis hors de combat. Ils sont tous morts ensemble, avec le salut de la patrie et de la liberté dans les bouches. Les tirailleurs d'Orléans ont été plusieurs fois lancer pied devant nous.

" Les Français n'entreront pas à Rome. Ils doivent être convaincus aujourd'hui qu'ils sont devant eux des braves qui leur feront payer cher l'infâme de leur projet.

" Vive la République!

" MANARA."

*Le jour même de la reprise des hostilités, les triumvirs avaient décrété:* Io les boutiques, et spécialement les boutiques de comestibles et les pharmacies, doivent rester ouvertes jour et nuit; 2o au premier son de la cloche du Capitole, toutes les cloches de la ville sonneront le tocsin. Ce sera la preuve que l'ennemi nous attaque de près avec vivacité. Alors, dans chaque paroisse, chapelle, couvent ou monastère, le Saint-Sacrement sera exposé.

On implorera la bénédiction du Rédempteur de l'humanité pour la plus sainte des causes, celle qui servait lui-même, et on le prierà d'éclater cette, qui, en son nom sacré, sémiant le discord et tient couler le sang de leurs frères.

On lit dans la *Gazette de Gênes*, du 8

" Hier matin est arrivé dans notre port, venant de Civita-Vecchia, le paquebot-poste a vapeur. Les nouvelles qu'il apporte de Rome confirment les détails rectifiés dans le bulletin du *Moniteur romain*. Il paraît certain que les Français sont arrêtés à la porte de Rome, et ne dépassent pas la villa Panfili, et fait prisonniers les soldats qui s'y trouvaient.

" Garibaldi, et Mazzini, qui commandent aux leurs hommes, et, protégés par quelques pièces d'artillerie, ils ont repris à la baïonnette la villa Panfili; mais bientôt, écrasés par un gros détachement français et napolitain, ils ont été obligés, ils ont dû abandonner. Les légions Manara et Garibaldi ont beaucoup souffert. Parmi les braves se trouvent Bizzi, Mancini et Masso. La brave et peu nombreuse cavalerie romaine a été presque détruite.

" Les pertes des Français sont de beaucoup plus considérables.

" Les Romains se fortifient d'une manière formidable. On montait de l'artillerie, on abattait des maisons, on rendait les rues impraticables.

" Dans la nuit de 3 au 4, les Français déployèrent un drapeau blanc et tout pour relever leurs blessés et ensevelir les morts. Mais ils n'ont pas discontinué les travaux du siége, que les Romains cherchaient à détruire avec le canon.

" *Le 3.* 4 heures du soir. Le feu ne discontinue pas. Les ennemis n'ont pu dans toute la journée, ni pointer un canon, ni prendre une position.

" Quand le feu se tassait, les nôtres attaquaient la baïonnette. Nous avons eu peu de morts, beaucoup de blessés, mais pas si fort gravement. La perte de l'ennemi est au moins quadruple, à cause de nos canons et de l'ardeur admirable de nos soldats.

" Le soleil se couche, mais la lune suffira pour éclairer le combat, qui n'est pas moins vif la nuit que le jour."

Le *Moniteur toscan* annonce, d'après une correspondance de Gaëte, qu'un envoyé extraordinaire de la république française a donné au pape l'assurance que le gouvernement français n'agirait comme non avons tout ce qu'avait fait M. Lesseps, et qu'il aurait très sérieusement résolu à replacer le pape sur son trône.

On lit dans le *Nouvelliste de Marseille*, du 9

" Le paquebot-poste *Tancrède*, de la ligne de Malte, a mouillé à midi dans notre port, après avoir visité toutes les échelles en Italie, notamment à Civita Vecchia, qu'il a quitté le 4 du courant. Au moment de départ de ce navire, aucun bruit ne devait officiel du quartier-général n'était parvenu dans cette ville.

" Le 4, dans l'après-midi, notre armée, qui occupait encore les positions qu'elle avait la veille enlevées à l'ennemi, avait recommencé l'attaque qui se prolongeait encore quand le *Tancrède* a levé l'ancre de Civita Vecchia. Il y avait chez l'ennemi beaucoup d'acharnement, car sa retraite ne sera bientôt plus possible. De notre côté, le général Oudinot agissait encore avec beaucoup de ménagement pour la ville, qu'il pourrait réduire en cet d'une heure, et qui lui ouvrirait les tous les moyens de la guerre. Les positions qu'il occupe, le Monte-Pincio surtout, le rendent incontestablement maître de Rome.

" Le Monte-Pincio avait été gardé de trois lignes de formidables barricades; le 16e léger les avait tournées par les hauteurs, et les a enlevées à la baïonnette. Plus de deux cents prisonniers sont à Civita Vecchia.

" Les efforts de l'attaque sont principalement dirigés sur la porte del Popolo, où une batterie de siége est placée à une distance de la place de 300 mètres au plus.

" Une centaine de nos blessés et un second détachement de prisonniers sont arrivés à Civita-Vecchia.

" Garibaldi n'est pas à Rome; il a été envoyé en mission à Ancône par les triumvirs.

" Voilà, en résumé, les principaux faits que nous puisons dans plusieurs lettres de Civita-Vecchia, et dont nous garantissons autant qu'il est possible l'authenticité.

" Nous avons que, depuis hier, des versions toutes contraires et défavorables à nos armes circulent dans notre ville.

" Trois reconnaissances de dragons auraient été tuées en pièces; une naine aurait englouti une brigade entière; tous les autres auraient fait des prisonniers, enfin le général Oudinot aurait demandé au gouvernement romain une suspension d'armes de vingt-quatre heures pour enlevir nos morts et enlever nos blessés."

Le paragraphe suivant que nous trouvons dans le post-scriptum du *Wilmer's European Times*, rapporte les rapports du conseil d'Etat, et fournit des nouvelles, sans y rien ajouter d'essentiel:

"Il a été reçu des avis de Rome jusqu'au 9. A cette date, les Français étaient maîtres de toutes les positions occupées par eux le 3 et qui avaient été en partie reprises par les Romains. Le combat a duré trois jours; les pertes sont considérables des deux côtés. Le général Oudinot a résolu de s'emparer du fort Saint-Ange, et les travaux ont été poussés jusqu'à 600 mètres de ce fort. Les Français souffrent beaucoup de la chaleur, qui avait déterminé de violentes attaques de dysenterie."

Dans ces diverses attaques, les troupes françaises ont fait 213 prisonniers, qui ont été dirigés sur Civita-Vecchia, et de là sur la Corse. Voici comment l'*Ere Nouvelle*, de Bastia, rapporte leur arrivée:

"La corvette à vapeur le *Vélocé*, vient de débarquer 213 prisonniers appartenant à l'armée romaine. La tranquillité étant rétablie, les hostilités ont recommencé. On se battait, dans les rues de la ville, lorsque ces deux cents prisonniers sont tombés au pouvoir des postes avancés de l'armée française. Le général Oudinot se trouvait alors à quelques lieues de Rome. La résistance ne saurait être de longue durée. Mais avant d'entrer dans la ville de Rome à travers d'énormes, de nombreuses barricades, la mort aura éclairci les rangs des deux armées, au sang généreux aura coulé de part et d'autre."

## HONGRIE.

Les Magyars font des préparatifs immenses pour recevoir les Russes. Kossuth et son ministre des affaires étrangères Batthyany, ont publié une protestation contre l'invasion des Russes sur le territoire hongrois sans déclaration de guerre préalable. Szemere, ministre de l'intérieur, a ordonné aux commissaires envoyés dans les provinces d'organiser la croisade par des proclamations, des enlèvements nationales, des assemblées populaires, &c. Chaque fonctionnaire, prêtre ou patriote, choisira un district dans lequel il soulèvera le peuple et organisera la garde nationale et la landsturm.

Sur toutes les hauteurs s'élèveront des colonnes d'alarme; la nuit des feux, le jour des fusées, des drapeaux rouges, signaleront l'insurrection. Tous les ponts seront démolis, les fontaines coupées, les puits comblés, et les ponts empêchers par tous les moyens possibles l'arrivée des vivres et des munitions aux armées impériales. Ceux qui souffriront de ces mesures seront indemnisés plus tard. Enfin le ministre des cultes, l'évêque Horvath, ordonne au clergé de prêcher, dans chaque prône, le guerre sainte contre les Grecs-unis (Russes), qui veulent avant tout faire disparaître la religion catholique du sol de la Hongrie.

## ALLEMAGNE.

La confusion, le désordre, l'anarchie sont à leur comble en Allemagne. Chaque pas que l'on fait dans le sentier de la question fédérale détermine de plus graves et nouvelles complications.

L'Assemblée Constituante de Francfort, qui avait rusé en translation à Stuttgard, a inauguré le 6 juin ses réunions dans cette dernière ville.

La première séance a eu lieu dans la salle des séances de la chambre des députés de Wurtemberg. Une députation, composée du président Marschall et des représentans Swerickhardt, Mack, Wizet, Zwenger et Redwitz, a introduit les membres de l'Assemblée dans la salle. L'appel nominal, qui a été fait par le secrétaire Roesler d'Oels, a fait connaître que 103 membres étaient présens. Le vice-président Loewe de Calbe a ouvert la séance par les paroles suivantes:

" Dans ce moment solennel, où nous inaugurons une nouvelle ère de cette Assemblée, dans le sein de laquelle, malgré le petit nombre de ses membres, le sort du plus grand peuple de la terre doit être décidé, je dois les représentants les plus profonds à cette noble nation du Wurtemberg, à son gouvernement, à ses représentants, et à ma patrie, pour l'hospitalité avec laquelle nous avons été reçus à Stuttgard."

Après avoir voté des remerciements à cette ville, ainsi qu'à celle de Francfort, l'Assemblée a procédé à la nomination de son président; 104 membres étaient présents. M. Loewe de Calbe a été nommé par cent une voix; 3 M. Simon a eu une voix, M. Schuler une voix, et M. Eisenstuck, une voix. Le nouveau président